

Usson-du-Poitou, le 27 février 1910.



Monsieur,

Je vous remercie des renseignements et des conseils que vous avez bien voulu me donner, dans votre lettre du 19 février.

Je suis allé, jeudi, voir la "Pierre levée" dont je vous ai parlé et que je n'avais encore fait qu'apercevoir de la route, à quatre cents mètres.

En réalité c'est un Dolmen, à une seule chambre légèrement ovale, ayant intérieurement 3^m sur 1^m 60 — La table a été soulevée sur l'un des côtés, a glissé sur un des piliers, et repose maintenant partie sur le sol partie sur le pilier, formant maintenant une pierre levée.

Elle est située sur un petit plateau calcaire pierreux et presque stérile; à une centaine de mètres au nord se trouvent les vestiges d'un autre Dolmen, plus grand

ayant deux selles séparées par l'un
deux piliers formant cloison. Le petit
oblong est orienté à peu près N-S et
l'autre E-O.

Un paysan qui travaillait près de là
le nomme Pierre Brunet, de la Carte
Pinsonnette, âgé de soixante-treize
ans, m'a dit qu'il y avait autrefois
sur ces "pierres debout" une autre pierre,
assez grande pour que quatre petits
bergers pussent y danser le quadril-
le. Il m'a dit qu'en gardant les moutons
il y avait dansé lui-même plusieurs
fois; mais que, vers 1890, un proprié-
taire ignorant et cupide était venu,
avec des charrettes, chercher la pierre
pour l'employer à la construction d'un
mur.

Enfin je puis vous dire que les gise-
ments de silex éclatés sont beaucoup
plus vastes que je n'avais cru d'abord.
Un peu au S-E du gisement dont je
vous ai parlé, toutes les pièces de terre



sont absolument couvertes d'éclats de
silex. J'ai essayé de faire le tour du
dépot et d'en fixer à peu près les
limites. Il m'a fallu marcher pendant
plus de deux heures, et je suis bon marcheur.

Les gisements couvrent environ
quatre-vingts hectares. Je viens d'en
relever le plan sur le cadastre.

En certains points, les silex sont telle-
ment nombreux qu'ils nuisent beau-
coup à la culture. Depuis longtemps
les paysans en enlèvent tous les ans
des charrettes pour charger les routes.

Il y a des chemins ruraux qui en sont
couverts d'une couche de trente
centimètres d'épaisseur sur une
longueur de plusieurs kilomètres.

J'ai cru remarquer plusieurs types
de haches; mais je ne puis encore rien
vous dire de bien exact.

Un de mes élèves m'a dit que
son voisin avait trouvé près d'un
étang, sur un "roué" dans la lande

une haie posée en pierre bleuâtre.

Dans ce "roud" l'herbe est plus haute
que dans le reste de la lande.

Aussitôt que j'aurai reçu vos
livres et que je me serai documenté,
j'irai voir.

Veuillez agréer l'expression de
mes sentiments dévoués.

André Dezouche
Instituteur à Usson - du Puits
(Vienne)